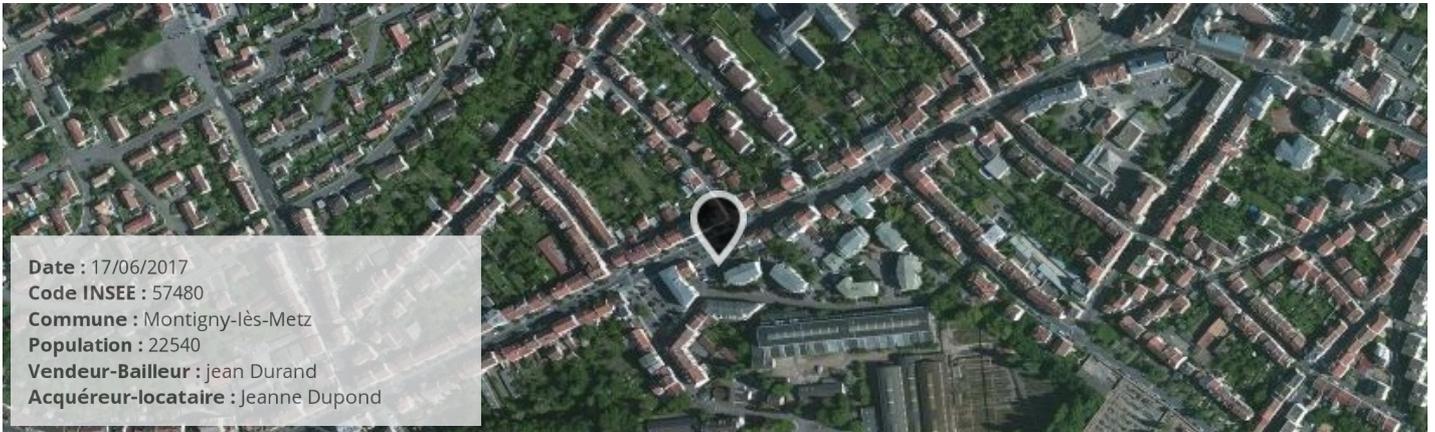


ETAT DES RISQUES NATURELS MINIERES ET TECHNOLOGIQUES

2 RUE DES ATELIERS 57950 MONTIGNY LES METZ



SYNTHÈSE DE L'EXPOSITION DE LA COMMUNE AUX RISQUES

Radon : NIVEAU 1

18 BASIAS, 0 BASOL, 1 ICPE

SEISME : NIVEAU 1

RISQUES NATURELS ⁽¹⁾

Inondation
Séisme

RISQUES MINIERES ⁽¹⁾

Aucun

RISQUES TECHNOLOGIQUES ⁽¹⁾

Transport de marchandises dangereuses

(1) Ces risques concernent la COMMUNE, reportez-vous aux conclusions pour connaître les risques concernant le bien.

(2) BASOL = Base de données de pollution des SOLS, (3) BASIAS = Base de données des Sites Industriels et Activités de Services

(4) ICPE = Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Risques	Etat	Libellé	Date
Inondation (Inondation)	Approuvé	PER sur la commune Montigny-lès-Metz	04/10/1990
Inondation (Inondation)	Approuvé	PPR sur la commune Montigny-lès-Metz	01/12/2006

CONCLUSIONS

Le bien est concerné par les PPR suivants:

- Inondation et la cartographie indique que le bien se trouve dans une zone inondable

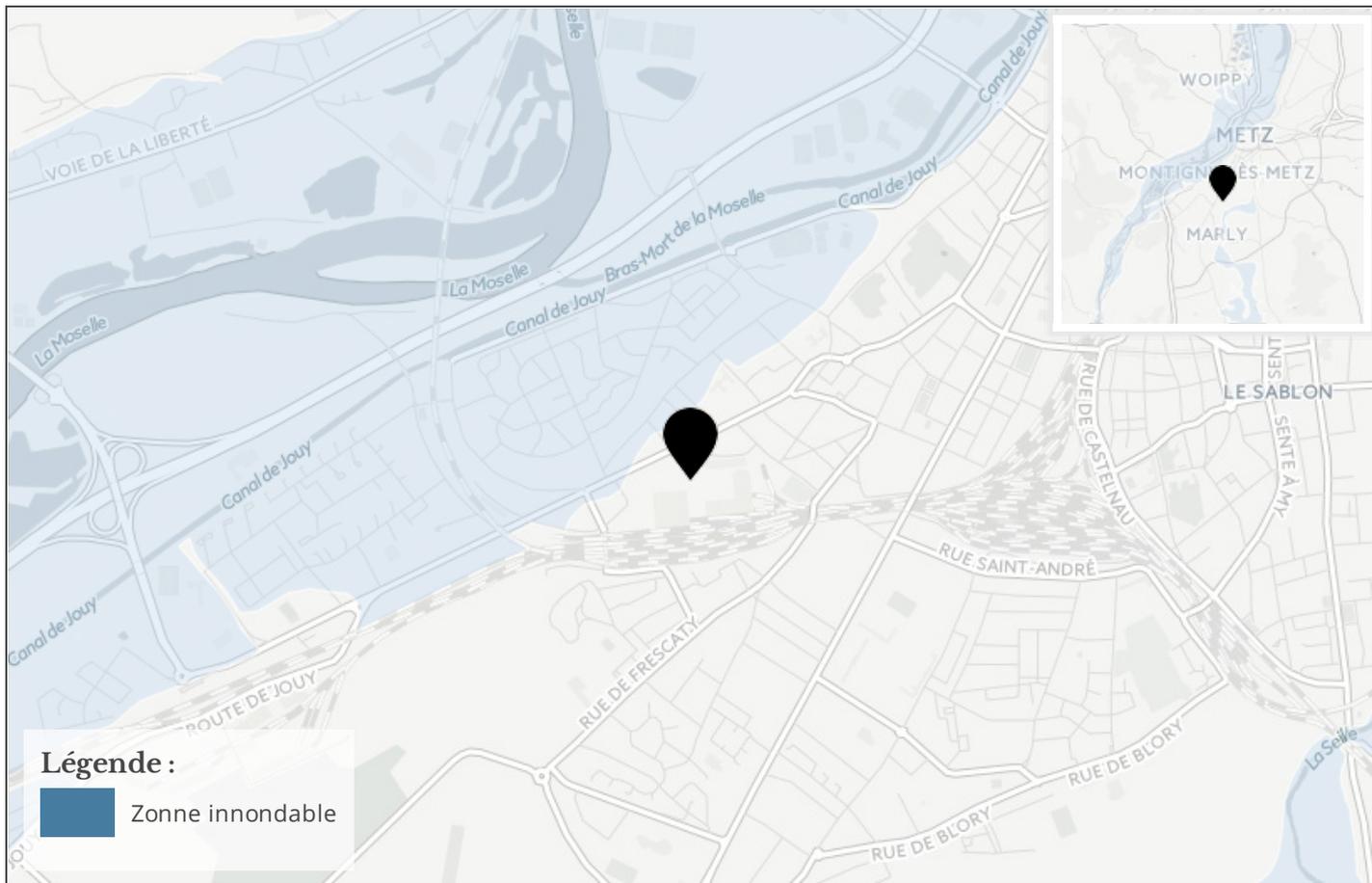
Atlas de Zone Inondable

Aléa	Nom de l'AZI	Date
Inondation	Moselle(Zones Inondables)	01/12/2002
Inondation	Aziable Seille	27/01/2005
Inondation	Seille(Zones Inondées)	01/01/1995
Inondation	Atlas zones inondables Moselle	01/10/2004
Inondation	La Moselle (Zones Inondées)	01/03/2000

Arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Début	Fin	Arrêté	JO du
Inondations et coulées de boue	25/05/1983	30/05/1983	21/06/1983	24/06/1983
Inondations et coulées de boue	12/07/1999	12/07/1999	29/11/1999	04/12/1999
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/07/2003	30/09/2003	25/08/2004	26/08/2004
Inondations et coulées de boue	29/06/2005	29/06/2005	02/03/2006	11/03/2006
Inondations et coulées de boue	29/04/2007	29/04/2007	18/10/2007	25/10/2007
Inondations et coulées de boue	08/06/2007	08/06/2007	15/05/2008	22/05/2008

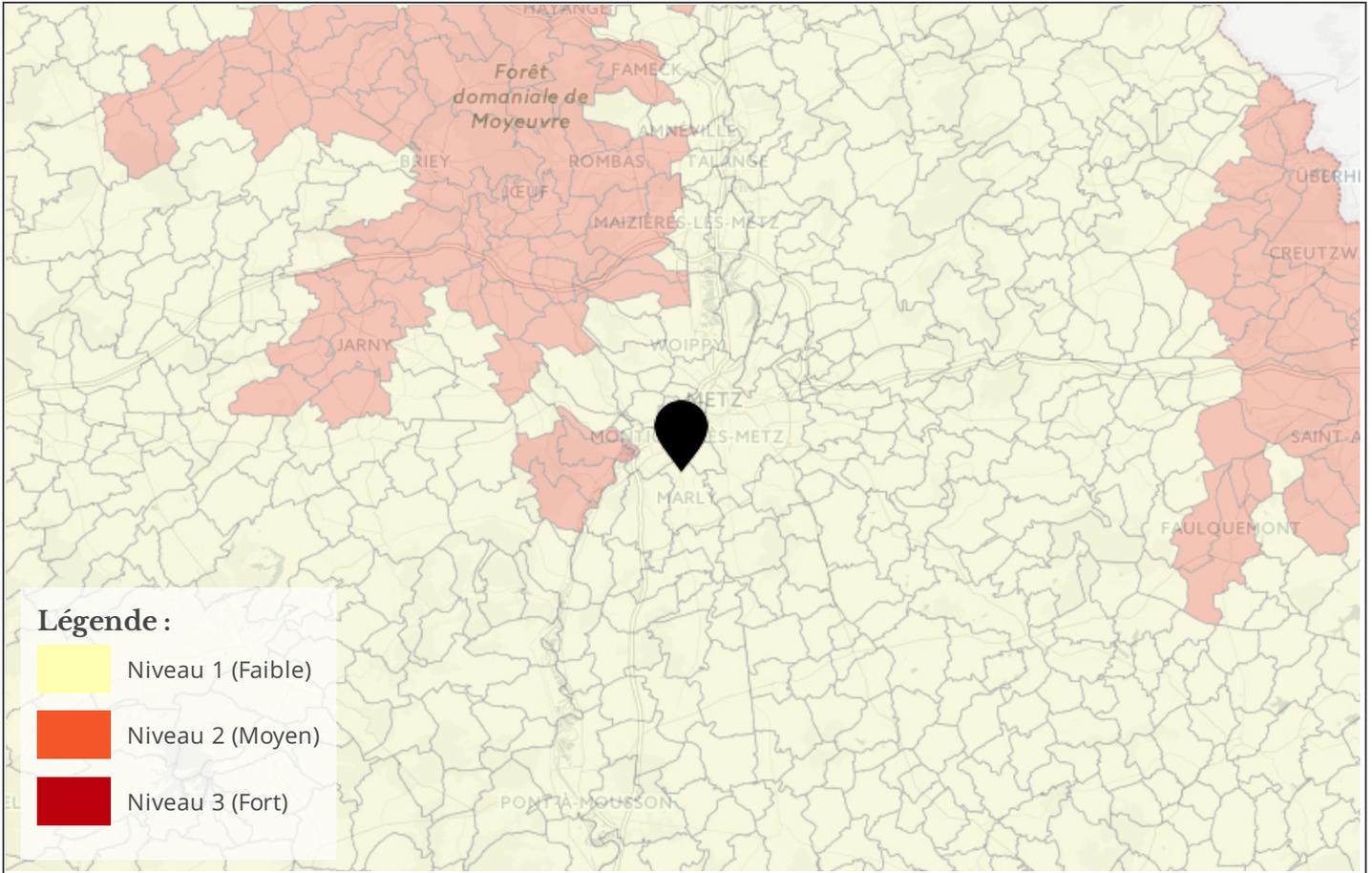
Cartographie des inondations



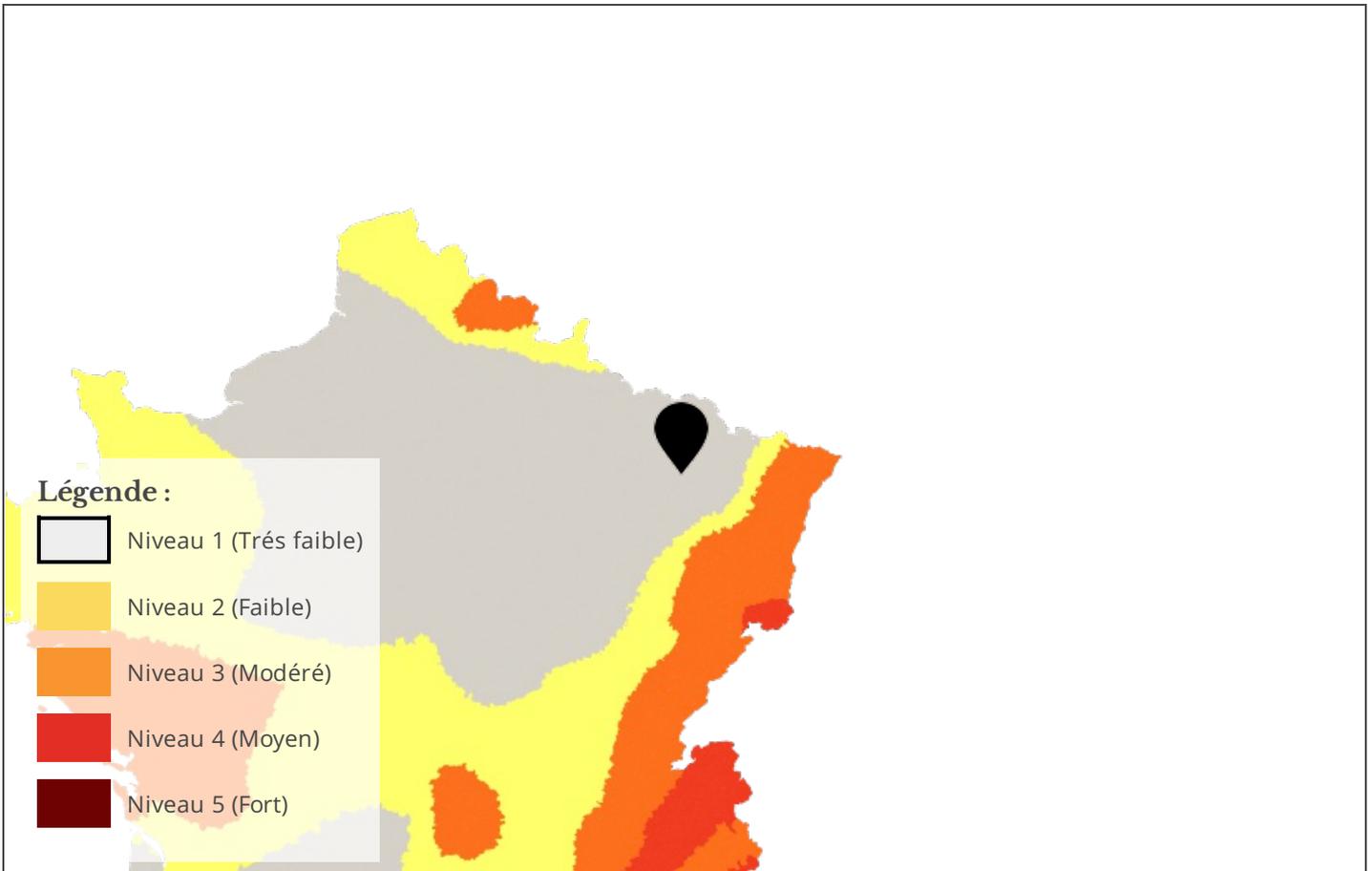
Referentiel cadastral parcelle



Information RADON



Cartographie des zones sismiques



Etat des risques naturels, miniers et technologiques

en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du Code de l'environnement

1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitudes et prescriptions définies vis-à-vis des risques naturels, miniers ou technologiques concernant l'immeuble, est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N° DDE/SAH-N° 2006-069

du 7 février 2006

Mis à jour le 9 mai 2012

informations relatives au bien immobilier (bâti ou non bâti)

2. Adresse

code postal ou Insee

commune

2 Rue des Ateliers

57950

MONTIGNY LES METZ

3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [PPR n]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **prescrit** Oui Non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **appliqué par anticipation** Oui Non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **approuvé** Oui Non

> si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à :

inondation	<input checked="" type="checkbox"/>	crue torrentielle	<input type="checkbox"/>	mouvements de terrain	<input type="checkbox"/>	avalanches	<input type="checkbox"/>
sécheresse	<input type="checkbox"/>	cyclone	<input type="checkbox"/>	remontée de nappe	<input type="checkbox"/>	feux de forêt	<input type="checkbox"/>
séisme	<input type="checkbox"/>	volcan	<input type="checkbox"/>	autres	<input type="text"/>		

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR naturels Oui Non

si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR naturels ont été réalisés Oui Non

4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

en application de l'article L 174-5 du nouveau code minier.

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **prescrit** Oui Non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **appliqué par anticipation** Oui Non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **approuvé** Oui Non

> si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à :

mouvements de terrain **autres**

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR miniers Oui Non

si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR miniers ont été réalisés Oui Non

5. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR technologiques prescrit et non encore approuvé Oui Non

si oui, les risques technologiques pris en compte dans l'arrêté de prescription sont liés à :

effet toxique **effet thermique** **effet de surpression**

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR technologiques approuvé Oui Non

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR technologiques Oui Non

si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR technologiques ont été réalisés Oui Non

6. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du Code de l'environnement

> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité **zone 5** **zone 4** **zone 3** **zone 2** **zone 1**

forte moyenne modérée faible très faible

7. Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe naturelle, minière ou technologique

en application de l'article L 125-5 (IV) du Code de l'environnement

> L'information est mentionnée dans l'acte authentique constatant la réalisation de la vente Oui Non

vendeur/bailleur - acquéreur/locataire

8. Vendeur - Bailleur	jean	Durand
9. Acquéreur - Locataire	Jeanne	Dupond
10. Lieu / Date	MONTIGNY LES METZ	17/06/2017

Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

Article 125-5 (V) du Code de l'environnement: En cas de non respect des obligations d'information du vendeur ou du bailleur, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix de vente ou de la location.

Liste des sites BASIAS (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
LOR5705935	calmes sa (ets) relais st victor, station-service, 212 rue pont à mousson (de) montigny-les-metz (57480)	12 mètres
LOR5705956	thil, dépôt liquides inflammables, 235 rue pont à mousson (de) montigny-les-metz (57480)	44 mètres
LOR5708440	mr lazare garcia, atelier mécanique, carrosserie et peinture, 211 rue pont à mousson (de) montigny-les-metz (57480)	53 mètres
LOR5705930	pilo (sa) sté française des cirages et produits d'entretien, fabrique de cirage, 200 route pont à mousson (de) montigny-les-metz (57480)	72 mètres
LOR5705947	fimeyer, installation d'un appareil à acétylène de type volcan- atelier de réparations de cycles, 235 rue pont à mousson (de) montigny-les-metz (57480)	102 mètres
LOR5705957	s.n.c.f., centrale de production d'acétylène, 20 rue victor (saint) montigny-les-metz (57480)	119 mètres
LOR5705921	meckel, ex risch, garage et dépôt liquide inflammable, 198 rue pont à mousson (de) montigny-les-metz (57480)	141 mètres
LOR5708436	s.n c.f., ateliers sncf, montigny-les-metz (57480)	252 mètres
LOR5705952	rosini (ent), installation sanitaire-zinguerie-couverture, 142 rue reims (de) montigny-les-metz (57480)	303 mètres
LOR5708444	cabret - negociant en combustibles, dépôt de liquides inflammables, rue gouraud (du général) montigny-les-metz (57480)	397 mètres
LOR5705953	lorry lucien, installation d'un atelier de chaudronnerie, travail des métaux et de serrurerie, 295 rue pont à mousson (de) montigny-les-metz (57480)	399 mètres
LOR5705923	pressing eclair, pressing, blanchisserie, 159 rue pont à mousson (de) montigny-les-metz (57480)	400 mètres
LOR5707354	societe total france, station service (dli), rue pont-à-mousson (de) metz (57463)	405 mètres
LOR5705961	editions le lorrain, ex garage simca automobiles "charlemagne", garage, parking, ateliers, dépôt liquides inflammables, 296 route pont à mousson (de) montigny-les-metz (57480)	405 mètres
LOR5705963	klein et descadrillas, ex sté le bahut-lorrain, ebénisterie avec utilisation de vernis, 18 rue poujin montigny-les-metz (57480)	457 mètres
LOR5705955	shell française, dépôt liquide inflammable, 59 route pont à mousson (de) montigny-les-metz (57480)	467 mètres
LOR5705928	malapert-vogel (ets), savonnerie, 149 rue pont à mousson (de) montigny-les-metz (57480)	482 mètres
LOR5705954	shell française, station-service, 301 route pont à mousson (de) montigny-les-metz (57480)	493 mètres

Liste des sites BASOL (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
Aucun résultat		

Liste des sites ICPE (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
62.1599	sncf -technicentre lorraine - uo essieux, montigny les metz 57950	239 mètres

Télécharger l'IAL

<http://mc.moselle.gouv.fr/ial.html>

Préfecture : Moselle
en application du IV de l'article

Déclaration de sinistres indemnisés
L 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble

Commune

MONTIGNY LES METZ

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases **OUI** ou **NON**

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 21/06/1983	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 29/11/1999	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	Arrêté en date du 29/12/1999	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 25/08/2004	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 02/03/2006	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 18/10/2007	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 15/05/2008	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

Etabli le :

Nom et visa du vendeur ou du bailleur

Visa de l'acquéreur ou du locataire

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : www.prim.net